ARCHAMPS

Le syndicat mixte du Salève coordonne les manifestations sur le massif

Constitué des 27 communes du pourtour du Salève, le SMS a tenu une réunion de coordination et d’explications à l’intention des associations qui souhaitent organiser diverses manifestations, en majorité sportives. Mercredi 19 mars, Pierre Cusin, président, et Benoit Lavorel, ont présenté l’inventaire des évènements passés et à venir pour 2014. Après les spécialités « neige » (journée de la raquette et la Croisette s’amuse), viennent les courses à pied (5ème Ultra Montée du Salève avec l’ASJ74 le 12 avril, la 1ère montée du Salève le 10 mai et le 8ème trail du Salève depuis Beaumont vers le Pas de l’Echelle le 11 mai), les courses cyclistes (la 8ème grimpée du Salève depuis Archamps-technopole le 20 avril, 1 jour/1 col le 29 juin depuis les Dronières), des parcours VTT (le 17 mai et 1er juin), pour le 1er semestre. Afin de mettre en valeur la protection et la valorisation du massif, les organisateurs doivent obtenir les autorisations administratives nécessaires dès que les manifestations occupent la voie publique. Un dossier doit être constitué avec les différentes caractéristiques de la manifestation. Le SMS peut apporter un soutien informatif à partir de la charte de développement durable du Salève et ses réglementations à respecter concernant les véhicules à moteurs, le balisage, la mobilité douce à travers les alpages, les informations à transmettre aux mairies des territoires traversés. Si une manifestation a un faible impact, l’addition de manifestations et d’activités font courir un risque de nuisances.

ANDRE GUILLOT

Plus d’infos : <http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr/images/pdf/manifestation.pdf>

Les différents organisateurs potentiels des nombreuses manifestations ont pris connaissance des activités 2014 sur le massif